



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 16 novembre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. Georges MAGLICA, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, Mme Christine MASSU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, Mme Françoise TENENBAUM, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, M. Jean-François GONDELLIER, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Stéphane CLAUDET.

Membres absents :

M. Guy GILLOT, M. Patrick SAUNIE, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. François BRIOT, M. Gaston FOUCHERES, M. Jean PERRIN, M. Paul ROIZOT, M. Jean-François DODET, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Nicole MOSSON, M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS, M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET, M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Jean-Marc NUDANT pouvoir à M. François BRIOT, M. Claude PINON pouvoir à M. Michel JULIEN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à M. Jacques DANIERE.

OBJET : Maison de l'environnement, de l'architecture, du paysage et du cadre de vie. Attribution des marchés de travaux pour les lots 4, 6, 7, 8, 9,10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

La Charte de l'environnement du Grand Dijon, votée le 24 juin 2004 a inscrit dans son programme d'actions la construction d'une Maison de l'environnement, de l'architecture, du paysage et du cadre de vie. Cette action est également inscrite dans le contrat d'agglomération (action I-A43).

Lors de la séance du 24 novembre 2005, le Conseil de Communauté a décidé de lancer un concours de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment situé au 33 rue Montmuzard à Dijon appartenant à la ville de Dijon et mis à disposition par bail emphytéotique.

Lors de la séance du 30 mars 2006, le Conseil de Communauté a désigné l'équipe dont le mandataire est Sylvain GIACOMAZZI, lauréat du concours de maîtrise d'oeuvre.

Lors de la séance du 12 octobre, le Conseil de Communauté a validé le montant prévisionnel des travaux de 1 165 000 € HT.

Suite aux procédures d'appel d'offres, il convient d'autoriser le Président à signer les marchés de travaux attribués par la Commission d'Appel d'Offres du 8 novembre 2006 pour un montant total de 730 889,86 € HT

N°	LOTS	Entreprises	Prix de l'offre HT
04	ETANCHEITE	POIRIER	32 596,00
06	MENUISERIES EXTERIEURES ALU	PROTOY	73 915,00
07	MENUISERIES BOIS	Espace Menuiserie	96 203,00
08	AGENCEMENT	Mobiler Bois Design	34 867,45
09	PLATRERIE - FAUX PLAFONDS	BAFFY	50 086,06
10	PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX	BAFFY	30 510,97
11	REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCE	RONZAT	29 722,70
12	METALLERIE	PROTOY	33 692,00
13	ASCENSEUR	THYSSENKRUPP	40 900,00
14	ELECTRICITE COURANT FORT COURANT FAIBLE	DEMONGEOT	75 498,63
15	PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION	SA BAT	119 275,00
16	VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	DESSERTOT	113 623,05

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres

LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'autoriser** le Président à signer les marchés de travaux pour les lots 4, 6, 7, 8, 9,10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

Pour extrait conforme,
Le Président

Publié le **20 NOV. 2006**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
21 NOV. 2006

